Office fédéral de la protection de la population OFPP

Maintien de la valeur de Polycom (WEP 2030)

POLYCOM est le réseau radio de sécurité des autorités et organisations chargées du sauvetage et de la sécurité (AOSS). Son fonctionnement doit être assuré au moins jusqu'en 2030¹, ce qui nécessite des mesures de maintien de la valeur. La transformation de l'infrastructure exige une solution de transition permettant une exploitation parallèle de nouvelles stations de base et de stations de l'ancienne technologie. Fin 2025, la totalité des quelque 750 stations de base devront être conformes à la nouvelle norme, ce qui mettra fin à l'exploitation parallèle.

Le projet se divise en deux parties :

- sous la responsabilité de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP): développement, acquisition et exploitation de la technologie de remplacement et d'une solution de passerelle pour les composants centraux de l'ensemble du réseau suisse;
- sous la responsabilité de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF): renouvellement des systèmes périphériques, y compris des réseaux de raccordement, dans le cadre des préparatifs de migration pour le remplacement d'environ 250 stations de base. Le remplacement des 500 stations de base restantes relève de la responsabilité des cantons, l'OFPP établissant les prescriptions de sécurité et de migration.

Avancement du projet et prochaines étapes (état au 31.10.2024)

Contexte

Phase II : Le renouvellement des emplacements d'émetteurs se poursuit toujours comme prévu. À ce jour, 672 stations de base sur 784 ont été migrées.

En raison de la criticité des délais, les travaux des intégrateurs système pour les projets de raccordement des centrales d'engagement ont été étroitement suivis par l'OFPP, qui a pris les mesures de contrôle et de pilotage qui s'imposaient. Ils sont à l'heure actuelle toujours dans les temps.

Retardé dans un premier temps, le transfert des prestations réseau et sécurité et de l'exploitation de la plate-forme informatique aux deux adjudicataires Netcloud et Elca Informatik est désormais en cours.

Prochaines étapes

D'ici fin 2024, toutes les stations de base devraient être passées à la nouvelle technologie. Le démantèlement de l'infrastructure TDM, obsolète, se poursuit, au même titre que les projets de raccordement des centrales d'engagement et la migration des utilisateurs finaux. Un suivi étroit de l'avancement des travaux par l'OFPP doit permettre d'achever ces travaux comme prévu à la fin 2025. Le 1er juillet 2024, Netcloud a repris la responsabilité opérationnelle dans son domaine. À partir du 4º trimestre 2024, ELCA fera de même dans son propre domaine de compétence.

Défis actuels

Le démantèlement de l'infrastructure TDM obsolète dans les cantons ne pourra être effectué qu'après l'achèvement réussi des projets de connexion des postes de commande correspondants. Actuellement, le calendrier prévoit que les opérations de démantèlement de l'infrastructure TDM s'achèveront fin 2025, sans réserve de planification de la part de l'intégrateur du système. La direction du projet WEP2030 coordonne très étroitement ces projets relevant de la responsabilité des cantons afin de réduire le risque d'un prolongement de l'exploitation parallèle au-delà de 2025

Rôle de la Confédération

L'OFPP est responsable du développement de la transition technique du système, du remplacement de l'infrastructure de commutation, de la préparation de la migration ainsi que de la gestion du projet et de l'exploitation en parallèle de l'ancienne et de la nouvelle technologie. Il coordonne en outre l'exploitation de Polycom, notamment dans les domaines de la planification des champs hertziens, la mise en réseau des systèmes à l'échelle nationale et la maintenance et le développement du logiciel système. L'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) est responsable du renouvellement de son backbone IP et de la migration de ses stations émettrices.

Rôle des cantons

Les cantons sont responsables du renouvellement de leurs backbones IP et de la réalisation de la migration de leurs stations émettrices, dont la maintenance ultérieure est également à leur charge.

Données du projet	
Responsabilité	OFPP, Division Gestion des programmes
Durée	2015 - 2030

Décisions politiques	Parlement : message du 25 mai 2016 concernant le crédit d'ensemble pour le maintien de la valeur de Polycom
Investissements	Mandat de projet actuel : 177 millions de francs Planification actuelle : millions de francs Dépenses à ce jour : 124,2 millions de francs
Ressources financières de la Confédération	Selon le message du 25 mai 2016 concernant le crédit d'ensemble pour le maintien de la valeur de Polycom, les dépenses totales de la Confédération pour l'exploitation et le maintien de la valeur de Polycom s'élèvent à 500 millions de francs de 2016 à 2030.
Ressources financières des cantons	Coûts d'investissement 150 à 200 millions de francs de 2022 à 2025, coûts d'exploitation à partir de 2022 calculés individuellement par canton